



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique de la ville

Question au Gouvernement n° 1617

Texte de la question

POLITIQUE DE LA VILLE

M. le président. La parole est à Mme Aude Luquet.

Mme Aude Luquet. Monsieur le ministre chargé de la ville et du logement, hier, le Président de la République était en déplacement dans l'Essonne,...

M. Pierre Cordier. C'était préparé !

Mme Aude Luquet. ...pour répondre aux doléances légitimes des élus et associations de banlieue, qui expriment de fortes attentes vis-à-vis de l'État, face à un sentiment partagé de relégation ou d'abandon.

Depuis les années 1980, la politique de la ville est pleinement ancrée dans les politiques publiques de l'État, des collectivités territoriales, des associations. Quarante ans plus tard, force est de constater que la situation dans nos banlieues, dans nos quartiers, ne s'est pas améliorée et qu'elle s'est, dans certains cas, aggravée. Au regard du temps passé, des investissements humains et financiers consentis, nous ne pouvons nous satisfaire de cette situation, j'en suis convaincue.

Les bonnes initiatives et les dispositifs de qualité existent. En matière de sécurité, il me semble que nous pouvons saluer l'impact positif de la police de sécurité du quotidien et des quartiers de reconquête républicaine. Toutefois, de nombreux territoires, à l'image de Melun, ville de ma circonscription, ne peuvent bénéficier à ce jour de ces dispositifs, alors même qu'ils en auraient grandement besoin au regard de leurs difficultés.

Parallèlement, le tissu associatif est un acteur majeur de la politique de la ville, un secteur qui développe des actions innovantes, de grande qualité, au plus près des réalités vécues. Ces associations, telles que Évasion urbaine, Agir ensemble, Tous en stage, Les Déterminés ou encore La Sacoche pour l'emploi, pour ne citer qu'elles, peuvent et doivent être des locomotives pour nos quartiers. Elles mettent en exergue l'émergence d'un nouveau modèle, au sein duquel le partenariat entre l'État, les associations et les entreprises privées et publiques permet de décupler l'efficacité des projets menés en sortant du « tout subvention ».

Monsieur le ministre, comment faciliter la propagation de leurs actions au profit des quartiers prioritaires qui ne possèdent pas, à ce jour, les ressources nécessaires ? Comment développer dans l'ensemble de ces quartiers, qui en ont besoin, les bonnes pratiques en matière de sécurité, de formation, de citoyenneté ou encore d'insertion vers l'emploi, afin que celles et ceux qui ne sont pas nés sous la même étoile puisse jouer avec les mêmes cartes ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de la ville et du logement.

M. Julien Denormandie, ministre chargé de la ville et du logement. Madame la députée, vous étiez présente hier soir, parmi d'autres parlementaires, que je salue, pour cette étape du grand débat national, autour du Président de la République,...

M. Pierre Cordier. A-t-elle pu poser une question au Président, elle ?

M. Julien Denormandie, ministreà laquelle ont participé 150 élus locaux d'Île-de-France dont le territoire comprend des quartiers prioritaires et environ 150 associations et représentants des habitants d'Évry-Courcouronnes. Hier, j'ai assisté à un vrai débat, démocratique,... *(Exclamations sur les bancs du groupe SOC)*

Mme Sylvie Tolmont. C'était de l'entre-soi !

M. Julien Denormandie, ministresans aucun filtre, au cours duquel les élus locaux et les associations ont fait part de leurs inquiétudes, mais ont aussi mis en avant des propositions. Je tiens à rendre hommage aux associations que vous avez mentionnées.

De nombreuses associations ont répété qu'elles étaient empêchées de faire leur travail.

M. Christian Jacob. Vous avez supprimé les contrats aidés !

M. Julien Denormandie, ministre . Elles le sont depuis des années, monsieur le président Jacob, parce qu'on a considéré pendant trop longtemps, sans doute,...

M. Franck Marlin. Et vous, où étiez-vous ?

M. Pierre Cordier. Adressez-vous aux socialistes !

M. Julien Denormandie, ministreque les associations de petite taille n'étaient pas des acteurs de terrain à part entière, que l'État devait soutenir.

M. Jean-Paul Lecoq. En supprimant la réserve parlementaire, vous avez détruit le soutien aux associations !

M. Julien Denormandie, ministre . Le Président de la République a donc annoncé, hier, une mesure très précise : un plan au profit de l'action des associations de petite taille. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Actuellement, le Gouvernement, les préfectures, parfois les collectivités locales ne se rendent peut-être pas suffisamment compte que les associations de petite taille sont composées de bénévoles, qui donnent de leur temps. (M. Erwan Balanant et Mme Géraldine Bannier applaudissent.)

Il n'est donc pas possible pour elles d'honorer un rendez-vous qu'on leur donne un mercredi à onze heures du matin en plein centre de Paris. Et si, en même temps, on ne pratique jamais la pluriannualité et on privilégie le « tout appel à projets », cela ne permet pas le développement des associations de petite taille.

Hier, le Président de la République s'est donc engagé – je crois que cela témoigne vraiment de l'utilité du grand débat national –,... *(Exclamations sur les bancs du groupe LR)*

M. Jean-Luc Reitzer. N'importe quoi !

M. Maxime Minot. Cessez vos calomnies !

M. Julien Denormandie, ministredevant les associations, les élus locaux et les parlementaires que vous êtes, à élaborer ce plan au profit des associations de petite taille, dont Jean-Michel Blanquer, Gabriel Attal et moi-même préciserons le contenu à la mi-mars. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Aude Luquet](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1617

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Ville et logement

Ministère attributaire : Ville et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 février 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 février 2019](#)